



00881

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

99
République Tunisienne
Ministère de l'Agriculture
Office de l'Élevage et des Pâturages

Agence Solidaire
pour le Développement International
Organisation des Nations Unies
pour l'Alimentation et l'Agriculture

Projet PAU/SIDA/TUN-10

Développement de la Production de Viande
Élevée dans le Nord de la Tunisie

NOTE SUR LES PROBLÈMES RENCONTRÉS
PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION
DE VIANDE ÉLEVÉE
SUR LE PLAN DE LA COMMERCIALISATION

(Document de Travail)

Tunis, 4 Janvier 1977

P L A N

1. - LA VIANNE BOVINE EN TUNISIE -

- 1.1. - Le volume de production
- 1.2. - Circuits de distribution
- 1.3. - Les importations
- 1.4. - L'autoconsommation de la Tunisie

2. - LES REALISATIONS DU PROJET 740/STALCHOP-10 -

- 2.1. - Abaissement du poids des carcasses
- 2.2. - Création d'un marché du mouton
- 2.3. - Développement de l'élevage dans le secteur de grande culture
- 2.4. - Paiment basé sur le poids de carcasses
- 2.5. - Intégration économique du cycle de production
- 2.6. - Approvisionnement des circuits "système"

3. - LES PROBLEMES DE COMMERCIALISATION -

- 3.1. - Les difficultés rencontrées
- 3.2. - Antécédents techniques
- 3.3. - Interprétation des problèmes rencontrés
- 3.4. - Perspectives

4. - RECOMMANDATIONS -

- 4.1. - Programmation rigoureuse des importations
- 4.2. - Absorption intégrale et immédiate de la production nationale
- 4.3. - Définition d'une politique des prix au producteur
- 4.4. - Renforcement de la politique de prix au consommateur
- 4.5. - Exécution du paiement de la production commercialisée
- 4.6. - Calendrier d'application des recommandations

5. - ANNEXE -

1. - LA VIANDE BOVINE EN TUNISIE -

1.1. - la Valeur de production

D'après les statistiques les plus récentes (1), le troupeau national est de 999.700 têtes, se répartissant de la façon suivante :

- Vaches et génisses pleines	654.700
- Génisses vides et vaches	196.400
- Vaches de moins de 2 ans	147.300
- Autres bovins	100.300
- Total national	999.700 têtes.

Les différents paramètres productifs de ce troupeau permettent d'estimer sa production de viande à 341.000 tonnes annuelles en 1976 et se répartissant de la façon suivante (2) :

- Jeunes mâles (carrillons)	134.500
- Jeunes femelles en réforme	47.000
- Vaches en réforme	61.500
- Total national	341.000 tonnes.

Ces volumes déterminent les tonnages suivants de viande et d'os :

- Poids vif (730 kilos)	55.500 tonnes
- Viande nette (31 %)	29.205 tonnes
- Os (16 %)	8.900 tonnes.

1.2. - Circuits de distribution

Les bovins de boucherie se trouvent abattus et distribués à raison d'un tiers des animaux dans les abattoirs des 12 Régions de gouvernorats (80.000 animaux), ou dans d'autres lieux dans les abattoirs municipaux existants, et le dernier tiers enfin, dans les boucheries particulières, communales, ou au niveau de la ferme dans le cadre de l'auto-consommation.

(1) Ministère de l'Agriculture, Direction du Plan ; Enquête agricole de base 1976, Tunis, décembre 1976.

(2) Ministère de l'Agriculture, Sous-Secrétariat de l'Élevage sous Plan ; "Rapport de groupe production animale", octobre 1975.

À vrai dire, seul le premier circuit est connu, les deux autres font l'objet d'estimations très approximatives.

La Société Ellicuboum représente plus de la moitié de l'activité de ce circuit, avec plus de 33.000 animaux locaux abattus en 1975 (voir annexe) et l'équivalent de 20.000 animaux importés.

1.3. - Les importations

La viande bovine est importée sous trois formes :

- La viande congelée : en progression constante : 400 tonnes en 1974, 1.300 tonnes en 1975, et 2.500 tonnes en 1976, équivalent à la viande de 12.500 animaux à 200 kilos de carcasse.

- Les animaux vivants destinés à être engraisés en Tunisie sous la supervision du projet FAO/SIDA/TUN-10, au nombre de 1.700 en 1976, à un poids vif moyen de 300 kilos (annexe n° 1).

- Les animaux de boucherie finis et semi-finis, au nombre de 7.000 en 1973, de 14.000 en 1974, de 18.000 en 1975 ; ils se situeraient au-dessous de 10.000 en 1976.

1.4. - L'autosuffisance de la Tunisie

Un des objectifs du Vème Plan est de rendre le pays auto-suffisant dans les principaux produits agricoles, dont la viande bovine.

Si l'on évalue à 10.000 tonnes poids carcasse la contribution de l'élevage national à l'approvisionnement du secteur "ordinaire" des 12 chefs-lieux de gouvernorats, les 4.500 ou 5.000 tonnes de viande importée représentant le tiers de la consommation des centres urbains.

Il n'est évidemment pas possible d'envisager la suppression brutale de ces importations.

L'autosuffisance est un objectif difficile à atteindre, qui ne pourra être réalisé qu'en terme d'une action énergique en faveur de la production nationale. A cet égard, la protection de la production nationale vis-à-vis des importations doit être modulée selon les différentes formes d'importations :

- La viande congelée offerte à très bas prix (400 millimes le kilo) destinée aux collectivités ne fait pas véritablement concurrence à la viande fraîche produite dans le pays. Le volume de ces importations pourrait donc être maintenu.

- Les animaux saignés destinés à l'engraissement pourront continuer à être importés DANS LA MESURE OU LE MARCHÉ LOCAL EN MAJORE SERAIT EFFECTIVEMENT REQUIS.

- L'importation de viande sur pied destinée à l'abattage immédiat doit être DÉFINITIVEMENT et ABSOLUMENT PROSCRITE : ce type d'importation fait directement concurrence à la production nationale.

Le fait que la Société Elloukoum ait pu doubler le nombre des animaux achetés localement entre 1975 et 1976 montre l'élasticité considérable de l'offre intérieure (voir annexe n° 1), et il ne fait aucun doute que les 7.000 à 10.000 animaux importés achetés par la Société en 1976 pourraient être directement substitués par la production supervisée par le projet FAD/SIDA/TUN-10 en 1977.

2. - LES RÉALISATIONS DU PROJET FAD/SIDA/TUN-10 .-

Le Projet FAD/SIDA/TUN-10, intitulé "Développement de la Production de Viande Bovine dans le Nord de la Tunisie", est opérationnel depuis avril 1976 et entame actuellement le début de sa troisième campagne d'activité, à l'issue de laquelle (voir annexe n° 1) il devrait être en mesure de fournir à la Société Elloukoum 15 à 18.000 caudillons engraisés, soit plus de 7 % du total des bovins qui auraient été abattus en Tunisie en 1976, et 15 % des besoins de la Société Elloukoum pour l'année 1977.

L'exécution de ces objectifs repose sur les réalisations très concrètes du projet, mais dépend également de la solution des problèmes limitants extrêmement graves qui sont rencontrés sur le plan de la commercialisation.

A l'issue de ses 10 mois d'existence, le projet peut se prévaloir des réalisations suivantes, qui permettent d'affirmer que les objectifs posés pour ses troisième et quatrième campagnes sont réalisables.

2.1. - Alourdissement du poids des carcasses

Le poids moyen des carcasses des animaux abattus dans les établissements contrôlés était de 193 kilos en 1975. Il était passé à 176 kilos en 1976 (1).

(1) Ministère de l'Agriculture, "Sera sur le secteur de la viande", novembre 1976.

À l'issue de sa première campagne d'activité, les 4.019 caillillons du projet possèdent 505 kilos, soit, pour un rendement qui pouvait être de l'ordre de 52 % par hectare de parcelles sur la base de poids vif, un poids de carcasses de 105 kilos, à partir de carcasses vivantes dont le poids au cours de l'état de l'ordre de 100 kilos (voir annexe 4^e A).

Pendant la nuit de décembre 1973, 1.141 caillillons ont été livrés par les adhérents du projet, leur poids moyen était de 191,5 kilos par carcasse pour un rendement de 55,7 %.

Il faut souligner que ces résultats ne sont pas ceux de stations expérimentales, mais les résultats commerciaux obtenus chez des agriculteurs professionnels, à l'aide de techniques technologiques de la zone d'action. En outre, l'intervention du projet consiste à assurer de 30 % la production de viande par carcasse.

2.2. - Création d'un service de viande

En 1974, 3.250 caillillons ont été achetés sur les carcasses, essentiellement celui de l'ordre de l'annexe 4^e A).

En 1974, la commercialisation des achats au centre de l'ordre de l'annexe 4^e A, l'application du système d'agrégation régionale et la présence à un prix forfaitaire de 200 millions par kilo ont permis d'atteindre 6.000 tonnes dans des conditions qui sont à la fois avantageuses pour l'acheteur, qui l'orientent vers l'amélioration du standard de nos animaux, et donnent à l'opérateur un système de garantie (1) (collective, individuelle, prophylactique et distributive).

Cette action a pour résultat de développer l'élevage dans le secteur de petite propriété, qui détiennent l'essentiel du troupeau national. En effet, lorsque il peut vendre ses vaches laitières à un prix rémunérateur, le petit éleveur est encouragé à développer son troupeau de vaches et de génisses.

2.3. - Développement de l'élevage dans le secteur de grande culture

Le développement progressif de l'opération d'agrandissement dans le secteur de grande culture est la seule façon de rendre cette activité permanente au lui enlevant tout caractère expérimental.

(1) Pour les critères d'agrégation et les modalités de l'abonnement, voir "Projet 1974/1975/1976-77, les opérations d'achat, d'abonnement et de distribution des caillillons agréés", Avril 1976.

La diffusion d'un ensemble d'innovations techniques telles que la généralisation de la technique d'enlèvement, l'exploitation des sites de type "craquelé", la formation d'alignements concentrés incluant une proportion importante d'orcs, le développement de la ventilation libre en bâtiments domestiques, etc..., doivent permettre de "fixer" non seulement l'augmentation, mais un élevage bovin intensif dans ce secteur, qui est le seul à présenter un véritable potentiel pour ce type d'activité, puisque'il constitue l'essentiel de la capacité de production fourragère.

2.4. - Paiement basé sur le poids de carcasses

Dans ce principe complexe d'activité, le projet a imposé la vente des animaux aux vendeurs de carcasses vivantes, alors que ceux-ci étaient accoutumés à la vente "à l'exterieur".

Ce système a été expérimentalement appliqué également à la commercialisation des caillottes. Il est très vite apparu toutefois que ce système favorisait les éleveurs sans scrupules, qui "bourraient" les animaux avant leur expédition à l'abattoir, et pénalisait par conséquent les éleveurs qui livraient des carcasses bien saines et à haut rendement.

Aussi, en accord avec la Société Elitaboum, tous les animaux livrés depuis le 1er novembre 1978 ont été payés sur la base du poids de carcasses enregistré par l'abattoir (1).

2.5. - Intégration commerciale du cycle de production

Le mode d'opération du projet consiste à traiter simultanément, et de façon intégrée, l'ensemble des obstacles qui s'opposent, dans le secteur intervenant, au développement de la production de viande bovine.

L'atteinte de cet objectif technique d'une telle intégration, on reconnaît le fait que les achats d'aliments vétérinaires sur ressources propres dans le, et bientôt les autres spécialités, permettent dans une certaine mesure d'entrer "en prise directe" avec les éleveurs concernés.

La distribution des animaux aux adhérents par les soins du projet et le contrôle de l'écoulement permettent le développement d'une production de type contractuel, et par conséquent, programmable (voir annexe n° 3). Enfin, la commercialisation directe des animaux grâce par le canal de la Société Elitaboum élimine les intermédiaires qui existaient auparavant à ce niveau.

(1) L'adoption de ce type de paiement a été heurtée à une résistance très forte des éleveurs ; toutefois, les résultats positifs enregistrés par les animaux à bon rendement permettent d'envisager la généralisation de ce système pour tous les animaux de boucherie.

La diffusion d'un ensemble d'innovations technologiques telles que la généralisation de la technique d'écailage, l'exploitation des aïles de type "coulinaire", la formulation d'aliments concentrés incluant une proportion importante d'orge, le développement de la stabulation libre en bâtiments homogènes etc... doivent permettre de "finir" non seulement l'engraissement, mais un élevage bovin intensif dans ce secteur, qui est le seul à présenter un véritable potentiel pour ce type d'activité, puisqu'il détient l'essentiel de la capacité de production laitière.

2.4. - Paiement basé sur la prise de carcasses

Dès sa première campagne d'activité, le projet a lancé la prise des animaux aux vendeurs de carcasses maigres, alors que ceux-ci étaient accoutumés à la vente "à l'écime".

Ce système a été également appliqué également à la commercialisation des carcasses. Il est très vite apparu toutefois que ce système favorisait les éleveurs sans scrupules, qui "fourraient" les animaux avant leur exposition à l'abattoir, et pénalisait par conséquent les éleveurs qui livraient des animaux bien finis et à haut rendement.

Aussi, en accord avec la Société Elbrodon, tous les animaux livrés depuis le 1er novembre 1978 sont-ils payés sur la base du poids de carcasse enregistré par l'abattoir (1).

2.5. - Intégration commerciale du cycle de production

Le mode d'opération du projet consiste à traiter simultanément, et de façon intégrée, l'ensemble des caractères qui s'opposent, dans le secteur intéressé, au développement de la production de viande bovine.

Indépendamment des aspects techniques d'une telle intégration, on retiendra le fait que les achats d'animaux réalisés sur revenus propres dans la, et bientôt les centres spécialisés, permettent dans une certaine mesure d'entrer "en prise directe" avec les éleveurs locaux.

La distribution des animaux aux adhérents par les soins du projet et le contrôle de l'engraissement permettent le développement d'une production de type contractuel, et par conséquent programmable (voir annexe n° 3). Enfin, la commercialisation directe des animaux par le canal de la Société Elbrodon élimine les intermédiaires qui existaient auparavant à ce niveau.

(1) L'adoption de ce type de paiement s'est heurtée à une résistance très forte des éleveurs ; toutefois, les résultats positifs enregistrés par les animaux à bon rendement permettent d'envisager la généralisation de ce système pour tous les animaux de boucherie.

De type d'artification préfigure aussi bien en matière d'organisation de la production, que l'on pourrait souhaiter voir se développer pour d'autres types de production.

2.2. - Appropriation du circuit "interne"

En 24 ans, de juillet 1953 à décembre 1976, la société a fourni 6,115 exemplaires à la Société Générale (voir annexe n° 6).

Si l'on tient compte de l'investissement des capitaux de cette société sur le marché local (voir annexe n° 7), on peut constater que le projet, après avoir été approuvé le 15.7.1953 et le 17.7.1956, a été réalisé le 1.1.1977 (voir annexe n° 8).

3. - LES PHASES DE COMMERCIALISATION

3.1. - Les distributions initiales

En 31 décembre 1956, la société (S.G.S./T.C.S.) a effectué l'investissement de 2,500 millions (répartis pour la plupart dans 150 exemplaires, soit 125 000).

La distribution des premiers exemplaires aux abonnés remontant à avril 1956, on observe à cet égard que la Société Générale en octobre 1956, a fourni cette société commerciale 1.000 exemplaires par carte à partir de la fin novembre 1956, au prix de FF. 0,960 la pièce de presse.

Depuis cette date, la société a interrompu régulièrement la distribution des exemplaires du projet à partir d'octobre, et ce pour des périodes allant de quelques jours à 1 semaine :

- Le 15 novembre
- Le 27 décembre (annulation de l'A.S.)
- Le 15 décembre
- Le 31 décembre.

En fait, ce problème n'est pas nouveau, et a été également rencontré au cours de la précédente campagne.

Les délais dus au ralentissement ou à l'arrêt complet des distributions ont varié au cours de ces deux ans.

Les délais imposés par la Société Générale allaient aux 24 exemplaires :

- La faible rendement-porcées des animaux livrés (qui a été réduite par la présence de poids des carcasses),

- La nécessité d'abattre en priorité des animaux légers (le 25 novembre),

- La faible demande des consommateurs (25 novembre),

- La résistance des bouchers à abattre les animaux livrés par le projet (le 15 décembre),

- Le fait que le programme de commercialisation avait été repoussé (le 31 décembre), alors que 1.452 carcasses ont été livrées au marché-éclaté contre 2.000 initialement prévues.

Les raisons données par les bouchers, selon la Société Elionoma, à cette résistance, ont également varié :

- Graines jaunes réapparaissant au consommateur (argument avancé par l'expertise de Monsieur Charlot à l'abattoir de Tunis le 14 Mars 1976),

- Absence de couleur rosâtre,

- En particulier, avec d'appréhensions excessives des carcasses.

2.2. - Aspects techniques

On ne peut d'abord se dispenser de s'occuper de la diversité des unités formelles par le Société Elionoma et les bouchers à l'égard de la production de porcs au cours des 18 mois de livraison, pendant lesquels 6.000 animaux environ ont été commercialisés. Tous ces animaux étaient d'origine identique, et 90 à 95 % d'entre eux avaient été élevés avec un régime rationnellement standard.

L'objectif du projet inscrit dans le plan d'opérations de celui-ci consistait aux recommandations concernant dans le document de préparation de l'Etat Plan car d'abord le poids des animaux sacrifiés afin de promouvoir le développement sensible de la production nationale compatible avec l'existence d'un cadre légal d'élevage destiné à la boucherie.

Techniquement, l'amélioration des carcasses, comme le terme l'indique, consistait à promouvoir un élevage de porcs. Cet élevage se tenait généralement accompagné par un élevage de la production de porcs qu'elle contient. Il était évidemment évident de permettre matériellement l'état d'élevage d'un animal élevé à celui d'un animal sacrifié.

It is a pre-emptive move against the U.S. & European powers, at a time when Russia is alone & powerless (the world).

Il faut insister sur le fait que le développement de la production de viande s'effectue en Tunisie au sein de communautés qui sont soumises à l'exploitation des animaux domestiques.

De, il a fait d'un bétail généralement très abondant, et bien que la nation allemande soit généralement laïque pour l'ensemble, une proportion notable d'entre eux peut présenter à l'étranger un air d'extrêmement religieux à la manière de nos. En fait, cela, de même, la proportion de nos enfants se situe par 50 %.

Il faut aussi souligner que le régime alimentaire est très riche en calories, moyennant 4,5 BT par kilo de nourriture d'homme et 0,50 BT par kilo de lait, à volume) est un régime très riche, particulièrement en sucre pour faire un engraissement très rapide. Il est aussi que la plupart des conditions de cette nation sont très significativement affectées, ce régime de consommation de lait. Moyen Nutritionnel humain.

Les arguments développés à l'Assemblée de Paris contre l'emploi d'herbes qui croissent, sans culture, responsable d'un accroissement excessif des cancers, est irrécusable lorsque l'on voit qu'en Europe et aux E.U.A., les décès sont attribués à l'usage de café, qui a un niveau carcinogène de 25 à 100 fois supérieur à celui de l'usage d'herbes.

3.3. - Interpretation der Ergebnisse

Il n'est pas viable que le projet ait contribué à modifier sensiblement le profil des échanges éducatifs au Tunisie, et c'était justement le cas contraire principal.

(1) *Laurel* *Herb.* *Oct.* 1975, 176, 3-283, 402.

Si l'état d'engraissement des animaux livrés par le projet se trouve tout à coup soulevé et exagérément amplifié, c'est qu'en fait, la Société Elilouhou de son côté et les bouchers du lieu, rencontrent une série de problèmes qu'il faut analyser séparément, afin de chercher à les résoudre.

A notre avis, la Société Elilouhou se trouve, au début de la campagne de commercialisation du projet, affrontée à deux problèmes :

a) Faute d'une programmation rigoureuse à laquelle elle avait été invitée de façon insistante à plusieurs reprises par les autorités du Ministère de l'Agriculture, cette société se trouve devant un calendrier d'importation excessif, qui sature sa capacité de distribution et ne lui permet pas d'écouler l'intégralité de la production intérieure.

Ces erreurs de programmation sont aggravées du fait que cet organisme n'est pas en mesure d'utiliser le tunnel de congélation installé à l'abattoir de Tunis, et sans lequel aucune régularisation du marché de la viande ne peut se concevoir.

b) Par un souci très légitime de sauvegarder les finances publiques, cette société trouve plus économique d'importer de la viande à 700 ou 800 millimes le kilo, plutôt que de se la procurer sur le marché intérieur à 960 millimes, sans se rendre compte toutefois que le prix de la viande importée est payé en devises, qu'il serait souhaitable d'économiser en faveur d'autres secteurs, et que cette politique risque de ruiner l'espoir d'un développement agricole national et l'autosuffisance en viande qui est inscrite dans le VIII^{ème} Plan de développement.

Par ailleurs, l'accroissement des importations pour satisfaire les besoins de la population risque de devenir ruineux pour le pays lorsque la viande bovine augmentera, comme c'est inéluctable, sur le marché international.

L'hostilité des bouchers, de leur côté, à l'égard des animaux du projet, est parfaitement compréhensible en effet, sans vouloir mettre en doute leur qualification professionnelle ni leur honnêteté : il est certain qu'ils ont été mis à rude épreuve en devant, en l'espace de quelques années, abandonner le Louton au profit du boeuf, et travailler des carcasses de plus en plus lourdes (de 50 kilos, le poids unitaire passe à 120 kilos), et dont les caractéristiques sont nécessairement différentes, requérant de leur part une préparation correspondante.

3.4. - Perspectives

Présentant actuellement un état d'engraissement excessif, la Société Elloboum procède au triage des réceptions, à la dispersion des animaux dans les abattoirs périphériques et, à la limite, pourrait imposer une réduction du prix d'achat des animaux engraisés sous la supervision du projet.

a) Le triage et l'arrêt temporaire des réceptions qui pénalise les producteurs a pour effet d'augmenter l'état d'engraissement que l'on voulait précisément éviter :

b) La dispersion des animaux du projet dans un grand nombre d'abattoirs municipaux qui ne sont pas équipés pour la pesée des carcasses et qui ne peuvent tous être contrôlés par des agents du projet, s'accompagne d'erreurs manifestes de poids et risque de provoquer la déflation et la ruine des abattoirs pour le système de paiement sur la base du poids de carcasse, qui se trouve appliqué depuis plusieurs décennies.

c) La réduction du prix des carcasses basé sur un état d'engraissement - dont nous anticipons par ailleurs le bien-fondé -, se traduirait par l'augmentation de la marge bénéficiaire anticipée par le producteur, qui, se trouvant déjà à la limite économique, transformerait l'engraissement en une opération délicate, et provoquerait son abandon par et singlé.

4. - RECOMMANDATIONS

Techniquement, le projet est en mesure d'atteindre ses objectifs de développement de la production de viande bovine. Toutefois, l'atteinte de ces objectifs dépend essentiellement des actions entreprises en son nom la Société Elloboum, qui se trouve être l'organisme central de commercialisation de la production supervisée par le projet.

4.1. - Programmation rigoureuse des importations

On ne peut prétendre que le projet soit en mesure de parvenir à l'autosuffisance bœufière du pays (1).

(1) Les statistiques de l'INSE montrent une augmentation régulière du recours aux importations :

1972 :	1.861 tonnes d'équivalent carcasse		
1973 :	2.324 "	"	"
1974 :	3.775 "	"	"
1975 :	4.337 "	"	"

Le projet s'est pourtant fixé cet objectif, qui suppose que la Société Elilouhou réduise le volume de ses importations, à mesure que se développera la production nationale.

La société Elilouhou doit également adapter la forme de ses importations aux exigences d'un développement de la production nationale.

Les importations de viandes bovines, qui se faisaient traditionnellement sous forme d'animaux vivants semi-finis, doit être substituée par l'importation de viandes congelées et d'animaux entiers destinés à être engraisés dans le pays.

L'importation d'animaux engraisés concurrents des animaux produits en Tunisie doit être définitivement abandonnée.

4.2. - Absorption intégrale et immédiate de la production nationale

La commercialisation des 4.000 têtes de la première campagne a pu se faire sans trop de problèmes, car elle ne représentait que 13 % de la capacité annuelle de la société Elilouhou.

Il faut tout de même rappeler que pour pouvoir écouler près de 1.000 animaux du projet entre décembre 1975 et janvier 1976, la société Elilouhou avait, de pratiquement couvrir tout achat sur le marché de Tunis, ce qui avait, à l'époque, provoqué un effacement sensible des cours.

Au cours du 1er trimestre de 1977, le projet devra écouler plus de 2.000 animaux, soit 1.200 moutons. La capacité de la société Elilouhou étant de 3.500 têtes par mois, le solde peut être aisément assuré par la production nationale indépendante du projet.

En conséquence, il est recommandé à la société Elilouhou :

- de programmer les importations de viande en fonction des besoins de la capacité de livraison du projet et des disponibilités du marché national d'animaux engraisés, et non par l'inverse ;

- dans les périodes de l'année où l'offre conjointe du projet et du marché local est supérieure à la demande, de mettre en route l'unité de congélation et d'utiliser la capacité de stockage de l'abattoir de Tunis.

4.3. - Limitation d'une politique des prix au producteur

Au cours des deux premières campagnes, la détermination du niveau de prix au producteur a fait l'objet d'accords bilatéraux entre l'ONP et la société Elilouhou (1).

(1) Du 1er octobre 1975 au 31 octobre 1976, le bœuf a été payé 520 millions le kilo vif. Depuis le 1er novembre 1976, il est payé 560 millions le kilo de carcasse.

Dans la conjoncture actuelle, caractérisée par des tendances inflationnistes importantes, la détermination du prix de la viande bovine au producteur devrait être déterminée ANNUELLEMENT à l'aube de chaque année pour la campagne de commercialisation de l'année suivante, par une commission, dont la composition reste à déterminer.

Cette année, une telle commission devrait conclure à la nécessité d'envisager une revalorisation du prix de la viande, de l'ordre de 10 %, portant le kilo vif de 520 à 572 BT la tonne, et le kilo de carcasse de 750 à 1.045 BT la tonne (1).

4.4. - Enlèvement de la politique des prix au consommateur

La politique de commercialisation suivie par le Gouvernement jusqu'à ce jour comportait une subvention importante et un niveau de prix imposé, et en principe identique, indépendamment du volume et de la qualité de la viande.

Si cette politique a pu sembler justifiée comme moyen de protéger le pouvoir d'achat du consommateur, elle s'avère inadéquate actuellement, pour les raisons suivantes :

- Les prix imposés sont théoriques, car le prix des meilleures morceaux est en réalité fixé par la loi de l'offre et de la demande.

- Le développement de la production et de la consommation dans le secteur contrôlé entraîne un gonflement du montant des subventions, qui ne pourra être indéfiniment couvert par l'Etat.

- Ce système décourage la production d'animaux engraisés chez lesquels la qualité de la viande est meilleure et la part des sous-produits nobles est plus élevée, mais qui présentent également plus de déchets pour la boucherie (excréments de couverture et de rapports).

En conséquence, il serait souhaitable de réviser le prix de la viande au consommateur, et de le réduire en fonction des différents morceaux et de la qualité de la viande (2).

(1) Voir Projet P40/413A/IVS-10, "calcul de rentabilité de l'engraissement suivant différentes modalités", Octobre 1971.
En 1971, un taillon engraisé à l'engrais concentré par un élevage non-adhérent lui revient à BT 181 pour 360 kilos de poids vif (503 millimes par kilo).

(2) Voir GSV, Direction Technique, Service Etudes, "Note sur les problèmes posés au secteur de la viande", 1976, annexe 6 : Détermination de la valeur indiciaire.

Dans la conjoncture actuelle, caractérisée par des tendances inflationnistes importantes, la détermination du prix de la viande bovine au producteur devrait être déterminée ANNUELLEMENT à l'automne de chaque année pour la campagne de commercialisation de l'année suivante, par une commission, dont la composition reste à déterminer.

Cette année, une telle commission devrait conclure à la nécessité d'envisager une revalorisation du prix de la viande, de l'ordre de 10 %, portant le kilo vif de 570 à 575 DT la tonne, et le kilo de carcasse de 960 à 1.045 DT la tonne (1).

4.4. - Aménagement de la politique des prix au consommateur

La politique de commercialisation suivie par le Gouvernement jusqu'à ce jour comportait une subvention importante et un niveau de prix imposé, et en principe identique, indépendamment du morceau et de la qualité de la viande.

Si cette politique a pu sembler justifiée comme moyen de protéger le pouvoir d'achat du consommateur, elle s'avère inadéquate actuellement, pour les raisons suivantes :

- Les prix imposés sont théoriques, car le prix des meilleurs morceaux est en réalité fixé par la loi de l'offre et de la demande.
- Le développement de la production et de la consommation dans le secteur contrôlé entraîne un gonflement du coût des subventions, qui ne pourra être indéfiniment couvert par l'Etat.
- Ce système décourage la production d'animaux engraisés chez lesquels la qualité de la viande est meilleure et la part des morceaux nobles est plus élevée, mais qui présentent également plus de déchets pour le boucher (graisse de couverture et de rognons).

En conséquence, il serait souhaitable de réviser le prix de la viande au consommateur, et de le moduler en fonction des différents morceaux et de la qualité de la viande (2).

(1) Voir Projet FAO/SIDA/TUN-10, "Calcul de rentabilité de l'engraissement suivant différentes modalités", Octobre 1976.
En 1977, un taurillon engraisé à l'ensilage-concentré par un éleveur non-adhérent lui reviendra à DT 182 pour 360 kilos de poids vif (505 millimes par kilo).

(2) Voir OEP, Direction Technique, Service Etudes, "Note sur les problèmes posés au secteur de la viande", 1976, annexe 6 : Détermination de la valeur indiciaire.

La péréquation du prix des différentes parties de la carcasse permettrait, dans une certaine mesure, de garantir aux bouchers les moins favorisés les découpes à boucher et à bœufiller à un niveau de prix équivalent au prix imposé actuel, tandis que les morceaux "nobles" subiraient un renchérissement de l'ordre de 100 %.

4.5. - Régulation du paiement de la production commercialisée

Au cours de la dernière campagne, le projet a financé l'achat de 75 % des animaux engraisés, et envisage de passer à 90 % pour la prochaine campagne. Ce financement, affaibli sur fonds propres du projet, de l'UEZ, et l'an prochain sur recours à la banque, suppose une rotation permanente des ressources financières.

En conséquence, l'organisme de commercialisation, en l'occurrence la société Ellouadi, doit régler le montant des livraisons qui lui auront été faites sans aucun retard, de façon à permettre l'achat permanent d'animaux sains sur le marché, et le règlement immédiat des acheteurs après l'abattage de leurs animaux.

4.6. - Calendrier d'application des recommandations

a) Immédiatement

- Stopper immédiatement et définitivement les importations d'animaux destinés à l'abattage.
- Accélérer la réception des salaires du projet de façon à permettre un sacrifice à un poids inférieur, qui s'accompagnera nécessairement d'une diminution de l'état d'engraissement.
- Exécuter tous les abattages des animaux du projet à l'abattoir de Tunis.
- Ne pas laisser aux bouchers la possibilité de choisir leurs carcasses.

b) A moyen terme

- Expertise indépendante et qualifiée permettant d'évaluer l'état d'engraissement des animaux du projet par rapport aux standards internationaux.
- Entreprendre une campagne d'éducation des bouchers leur permettant de maîtriser le travail de carcasses plus lourdes et par conséquent présentant des caractéristiques différentes.
- Mise en route du tunnel de congélation qui seul permettra à la société Ellouadi de jouer son rôle régulateur du marché de la viande.

c) Troisième rangée

- Étudier un système de commercialisation adapté au développement de l'industrie animale tunisienne, et à l'évolution de la demande du consommateur (tarif différentiel selon les morceaux).
- Introduire un système de quettine de carcasse favorisant les animaux bien conformés et en état satisfaisant d'engraissement.
- Programmes rigoureux des importations et abandon complet de l'importation de carcasses semi-fini et abattues.

d) A long terme

- Développer un programme de croisements d'absorption raciale permettant de développer l'élevage d'animaux croisés susceptibles d'atteindre un poids d'abattage plus élevé sans dépenser une quantité excessive de graine.

5. - ANNEXES .-

- 5.1. - Importation de taureillons saignés d'Irlande par le Projet
- 5.2. - Evolution des achats de la Société Ellenbour
- 5.3. - Objectifs et réalisations des différentes composantes d'activité de Projet
- 5.4. - Achats d'animaux saignés par le Projet sur le marché local
- 5.5. - Répartition des animaux à l'engraissement sous la supervision du Projet au 01.11.1976
- 5.6. - Livraisons effectuées par le Projet à la Société Ellenbour
- 5.7. - Participation du Projet à l'approvisionnement de la Société Ellenbour

3.1. - IMPORTATIONS DE TAURILLONS NAIGRES D'ALLIAGE PAR LE PROJET

Dates d'arrivée	Nombre expédiés	Distribués par le Projet
03.09.1976 - Toulé	776	430
20.09.1976 - Toulé	741	292
03.10.1976 - Toulé	755	300
20.10.1976 - Toulé	733	316
04.12.1976 - Bizerca	460	420
		1.770
	Parties diverses	134
	Solde distribué	1.644

3.2. - ESTIMATION DES CHÊTES DE LA POISSONNERIE (1)

Années	Marché local		Animaux importés	
	Nombre de têtes	Tonnage viande	Nombre de têtes	Tonnage viande
1973	7.400	1.165	3.599	917
1974	7.318	1.092	11.333	3.218
1975	14.179	2.126	14.570	3.265
1976 (2)	33.340	4.989	7.000	1.092

(1) Ces chiffres ne comprennent pas les importations de viande congelée qui atteindra 2.500 tonnes (poids carcasse) en 1976.

(2) Estimations.

3.3. - OBJECTIFS ET REALISATIONS DES DIFFERENTES CAMPAGNES D'ACTIVITE DU PROJET

		Rachèvement des établissements	Concepts d'encadrement	Opération d'emprais- sement	Coût type financement C.A.E.	Production heures (2) (Dollars vif)
	Période	Aut. '74	Print. '75	Oct./aut. '75	Hiver '75 Print. '76	
1ère campagne	Objectifs	120	1.000 BA	6.000	-	Unité 325 \$.
	Réalisation	120 + 160 (1)	1.357 BA	4.366	4.019	Total 1.430 \$.
	Période	Aut. '75	Print. '76	Oct./aut. '76	Hiver '76 Print. '77	
2ème campagne	Objectifs	120	6.000 BA	12.000	-	Unité 350 \$.
	Réalisation	132 + 38	1.375 BA	88.000 BA	88.000	Total 4.200 \$.
	Période	Aut. '76	Print. '77	Oct./aut. '77	Hiver '77 Print. '78	
3ème campagne	Objectifs	200	8.000 BA	16.000	-	Unité 375 \$.
	Réalisation	"	"	"	"	Total 6.750 \$.
	Période	Aut. '77	Print. '78	Oct./aut. '78	Hiver '78 Print. '79	
4ème campagne	Objectifs	240	8.000 BA	24.000	-	Unité 400 \$.
	Réalisation	-	-	-	-	Total 9.600 \$.

(1) Le premier chiffre représente les établissements de type annexe, le second ceux de type principal.

(2) Production en heures de travail des équipes salariées incorporées par le projet.

**5.4. - ANNÉE D'AMMEXE PAIEMENTS PAR LE PROJET
DANS LE MARCHÉ LOCAL**

Mois	1975		1976	
	Nombre	Salda vif moyen	Nombre	Salda vif moyen
Mars	-	-	14	182
Avril	-	-	53	190
Mai	571	202	502	204
Juin	1.309	202	1.501	205
Juillet	1.315	205	1.127	207
Août	189	196	945	210
Septembre	-	-	445	216
Octobre	126	201	574	220
Novembre	-	-	306	227
Décembre	-	-	167	197
Total	2.981	-	5.086 (1)	-

(1) Ce chiffre ne comprend pas les animaux vendus et alloués par le projet, ni directement achetés par les agriculteurs au titre de leur auto-alimentation.

5.5. - REPARTITION DES ANIMAUX A L'ENGRAISSEMENT
SOUS LA SUPERVISION DU PROJET
AU 1er NOVEMBRE 1974

Région	Livraisons projet		Total livraisons (1) + (2) (3)	Mortalité enregistrée (4)	Total disponible projet (5)	Auto- production (6)	Total général (5) + (6) (7)
	Local (1)	Importé (2)					
Tunis	25	205	1,030	7	1,023	144	1,167
Nabeul	320	97	423	6	417	115	532
Mateur	3	110	467	4	463	169	632
Béja	711	301	1,012	4	1,008	369	1,377
Medjes	905	278	1,183	10	1,173	355	1,528
La Maf	535	86	621	2	619	131	752
Siliana	713	120	833	5	828	204	1,032
Jendouba	135	-	135	-	135	36	171
Total système emballage- concentré	4,507	1,197	5,704	38	5,666	1,525	7,191
Autres	777	447	1,224	-	1,224	-	1,224
Total général	5,284	1,644	6,928	38	6,890	1,525	8,415

3.6. - LIVRAISONS EFFECTUEES PAR LE PROJET A LA SOCIETE ELLEBOUSS

		Nombre de têtes	Poids vif	Poids carcasse	Dinara Tunisienne
1975	Juillet	30	3.780	-	5.135
	Août	-	-	-	-
	Septembre	49	12.905	-	6.180
	Octobre	284	101.656	-	51.033
	Novembre	462	142.188	-	73.938
	Décembre	869	291.041	-	151.703
	Sub-total semestre	1.700	553.530	-	388.010
1976	Janvier	1.034	347.984	-	181.015
	Février	784	251.243	-	130.707
	Mars	214	67.769	-	32.353
	Avril	200	64.181	-	39.374
	Mai	23	8.735	-	4.542
	Juin	-	-	10.341	6.722
	Sub-total semestre	7.319	733.962	10.341	394.753
1976	Juillet	42	12.095	-	6.269
	Août	1	1.508	-	704
	Septembre	64	8.883	-	4.515
	Octobre	156	64.263	-	29.854
	Novembre	706	211.040	126.863	121.600
	Décembre	1.142	383.424	212.085	203.577
	Sub-total semestre	2.051	653.312	338.948	358.125
TOTAL, CUMULE		8.114	1.973.793	349.384	1.041.688

3.2. - PARTICIPATION DU PROJET A
L'APPRENTISSAGE DE LA
SOCIÉTÉ MALAGASIE (DETAIL
ENGAGEMENT LOCALISÉ)

Année	Séquence	Livraisons Projet	Total livraisons	Achats Société	Taux Apprentissage Société
1975	1er	-	1.700	14.000	12 %
	2nd	1.700			
1976	1er	2.319	4.314	33.000	13 %
	2nd	2.095			
1977 (1)	1er	7.000	11.000	44.000	25 %
	2nd	4.000			

(1) Prévisions estimatives.



24

